



## APPEL DE COTISATION 2024

Votre cotisation est indispensable pour le bon fonctionnement de votre association. Merci de nous retourner ce document dûment renseigné sans découpage, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'APLR par courrier ou par mail.

A réception de celle-ci, vous recevrez une attestation fiscale à joindre à votre déclaration de revenus ainsi que l'étiquette à coller au dos de votre carte d'adhérent APLR.

**Cotisation annuelle jointe :** Adhérent 65 € Donateur 150 € Bienfaiteur 500 €

Paiement par Chèque  Espèces  Virement

IBAN : FR76 1170 6440 2642 1428 7300 054

BIC : AGRIFRPP817

**NB :** Les informations recueillies ci-dessous sont strictement confidentielles. Elles sont intégrées dans nos fichiers et uniquement utilisées pour la gestion des adhésions, la bourse des équipiers, l'envoi de courriels et l'organisation des activités proposées par l'association. Vous trouverez sur le site [aplr.fr](http://aplr.fr), rubrique Association, toutes les informations relatives aux fichiers, données et traitements effectués. **Vous pourrez à tout moment accéder aux données vous concernant en vous adressant au secrétariat au siège de l'APLR.**

**TROMBINOSCOPE :** merci de joindre votre photo (type photomaton) si cela n'a pas été fait.

N° adhérent : \_\_\_\_\_ NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Profession ou ex : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Merci de cocher cette case **si vous ne souhaitez pas** que vos photos soient diffusées sur le Vent des Pertuis ou notre site internet

Vous êtes équipier :

Vous êtes propriétaire :

PROPRIETAIRE: Nom du bateau: \_\_\_\_\_  Voilier  Moteur

Constructeur : \_\_\_\_\_ Modèle : \_\_\_\_\_

Longueur : \_\_\_\_\_ Largeur : \_\_\_\_\_ Tirant d'eau : \_\_\_\_\_

Assurance : \_\_\_\_\_ Ponton N° \_\_\_\_\_ Place N° \_\_\_\_\_ MMSI \_\_\_\_\_

Voulez-vous un pavillon ? OUI  NON  Un autocollant : OUI  NON

(N'oubliez pas d'arborer le pavillon APLR 365j/an. Remplacement gratuit des pavillons usagés)

Propriétaire ou équipier, nous vous rappelons que vous disposez de la bourse des équipiers pour rechercher des équipiers ou pour trouver un embarquement : [www.boursedesequipiers.aplr.fr](http://www.boursedesequipiers.aplr.fr)

Date et signature de l'adhérent.